Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection

civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della populazione, protezione dei beni

culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 48 (2001)

Heft: 1

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA REVUE DE LA PROTECTION CIVILE SOUS LA LUMIÈRE DES PROJECTEURS

Nouvelle présentation, nouveau titre

Le Comité de gestion, le Comité central et la Commission de rédaction de l'Union suisse pour la protection civile USPC ont décidé de donner une nouvelle forme et un nouveau nom à la revue de la protection civile, à partir de 2001. Par la même occasion, le contenu sera restructuré. A côté des affaires qui concernent la protection civile, on trouvera encore davantage d'informations sur la protection de la population en général ainsi que sur la protection des biens culturels.

THERESE ISENSCHMID

Reconnaître les changements, les analyser et en profiter au mieux. Ce principe nous a amenés à introduire une nouvelle forme pour notre revue de la protection civile. Que cela nous plaise ou non, l'analyse nous a montré que la revue devient de plus en plus déficitaire, sous l'influence de la réduction des effectifs réglementaires, car avec moins de personnes astreintes nous aurons moins d'abonnés, sans oublier la réduction du nombre des annonces. La Commission de rédaction a pris le temps de chercher des solutions. Il fallait augmenter l'attrait de la revue tout en améliorant sa situation financière.

Pourquoi une nouvelle présentation?

L'ancienne présentation est passée de mode. La nouvelle présentation permettra une lecture plus agréable par sa disposition plus moderne des textes et illustrations. Sur les 48 pages que la revue présentera au total, environ 32 seront en couleurs. En s'appelant action, la revue sera plus neutre et mieux

adaptée à son contenu. En outre, *action* fera mieux honneur à la dynamique de notre protection civile et de notre protection de la population. Ce titre bref sera en outre bien compris dans toutes les langues nationales.

Le prix de l'abonnement reste inchangé

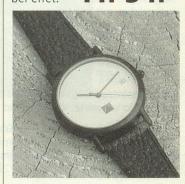
Le Comité central de l'USPC a décidé le 24.11.2000 de maintenir à 18 francs, pour nos sections, le prix de l'abonnement annuel qui est resté inchangé depuis des années, ceci malgré les pages en couleurs et d'autres avantages. Pour qui n'est pas membre de l'USPC, respectivement de l'une de ses sections cantonales ou régionales, le prix de l'abonnement annuel restera également avantageux puisqu'il est maintenu à 40 francs. Pour réduire son déficit, la revue ne paraîtra plus que 7 fois par année à partir de 2001 (par le passé, 9 fois). Le Comité de gestion et le Comité central décideront au plus tard dans deux ans s'il faut maintenir le rythme de parution ou s'il y a lieu de l'élever.



Therese Isenschmid, présidente de la Commission de rédaction.

Le rythme à votre poignet!

La nouvelle montre-bracelet de l'USPC est un produit suisse. Elégante avec ses chiffres noirs sur fond gris argent, son boîtier est métallique. Elle donne non seulement l'heure exacte, mais indique aussi la date. Protégée contre les projections d'eau, elle se pare d'un bracelet bleu marine en cuir. Le logo bleu et orange de la protection civile est du plus bel effet.



Le prix s'entend par pièce, plus 7,6% de taxe sur la valeur ajoutée et frais de port.

Commandes:

Union suisse pour la protection civile Case postale 8272, 3001 Berne Tél. 031 381 65 81 Fax 031 382 21 02

Chère lectrices et lecteurs

Engagez-vous et recrutez de nouveaux abonnés! Notre revue reste un organe spécialisé à l'usage de l'association, à un prix hors concurrence. action restera aussi à l'avenir le porteur de l'idée de la protection civile. Nous aussi, à la rédaction et chez l'éditeur, nous allons renforcer notre activité publicitaire. Ensemble, nous voulons nous adresser aux abonnés potentiels de la nouvelle protection de la population élargie. Nous vous remercions!

Adresse de commande:

Union suisse
pour la protection civile
Case postale 8272, 3001 Berne
Téléphone 031 381 65 81
Fax 031 382 21 02

bulletill de Collill	ialiue pour action
Abonnement dès maintenant (7 r	numéros par année: fr. 40.)
Abonnement des mantenant (7 1	Tumeros par armee. II. 40)
1 spécimen gratuit	
Adresse de livraison	Facture à envoyer à
Nom	
Kimpal (St. 1996)	
Rue	STEED TO STE
NPA/lieu	A specific control of the control of
Date	The transfer of the state of the profession of the state
Signature	